

BILLET PASTORAL

QUI PEUT RECEVOIR LE SACREMENT DE LA CONFIRMATION?

À QUEL ÂGE?

Être baptisé

Il faut être baptisé dans l'Église pour recevoir le sacrement de la confirmation. Car tous les sacrements commencent par le baptême.

Faire la demande librement

Il faut aussi le recevoir librement. En effet, on ne peut forcer personne doué de raison à recevoir un sacrement. Ainsi, des parents, des amis, si bien intentionnés soient-ils, ne peuvent forcer à recevoir la confirmation. Car recevoir un sacrement, c'est toujours désirer que Dieu nous rejoigne pour nous aider dans notre vie. Ce désir dit notre liberté. Et Dieu attend toujours patiemment la naissance de ce désir. Si la demande n'est pas mûre, si on ne se sent pas libre, on peut toujours différer la confirmation.

Pour les adultes qui se préparent au baptême

Pour reprendre ce que vivaient les premiers chrétiens, les adultes qui sont baptisés reçoivent le sacrement de la confirmation et celui de l'eucharistie dans la même célébration que leur baptême, normalement à la vigile pascale. Ainsi, les adultes reçoivent les trois sacrements de l'initiation chrétienne ensemble.

Pour les jeunes et les adultes baptisés pendant l'enfance

Ceux qui ont été baptisés pendant la petite enfance reçoivent la confirmation lors d'une célébration propre. Ici, la confirmation est normalement donnée à partir de l'âge de l'adolescence, c'est-à-dire entre 12 et 18 ans (ou plus tôt si l'évêque en décidait autrement). Pour les jeunes, l'âge de la confirmation est fixé par l'évêque ou les responsables pastoraux. Mais la confirmation est un sacrement pour tous : elle n'est pas réservée à une élite ou aux plus forts, aux plus engagés, aux plus saints ou aux plus intelligents!

La confirmation, un sacrement aussi pour les adultes

Les adultes, baptisés enfants et qui n'ont pas été confirmés, sont aussi invités à recevoir le sacrement de la confirmation quel que soit leur âge. Car ce sacrement n'est pas destiné qu'aux jeunes; il est nécessaire pour être pleinement chrétien. Ce peut être à l'occasion d'une étape de conversion ou de redécouverte de la foi ; ce peut être aussi à l'occasion de la préparation au mariage, ou d'une préparation au baptême d'un de ses enfants; ce peut être aussi à l'occasion d'un engagement pour un service d'Église, même minime.

AVONS CÉLÉBRÉ :

SONT RETOURNÉES VERS LE PÈRE

Madame Lorraine Delisle, fille de Lucien Delisle et de Madeleine Léveillée, décédée à l'âge de 52 ans. Les funérailles ont eu lieu le 28 janvier. (communauté Notre-Dame-de-Fatima)

Madame Madeleine Poirier, veuve de Willie Charbonneau, décédée à l'âge de 85 ans. Les funérailles ont eu lieu le 29 janvier. (communauté Sainte-Maria-Goretti)

Mademoiselle Ly-Ann Simon, fille de Christian Simon et de Carol Mc Cann, décédée à l'âge de 18 ans. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu le 31 janvier. (communauté Sainte-Agathe)

Monsieur Gaston Faucher, époux de Lise Guindon, décédé à l'âge de 68 ans. Les funérailles auront lieu le 9 février à 10 h 30. (communauté Sainte-Agathe)

Madame Line Marinier, veuve de Robert Dufour. Les funérailles auront lieu le 16 février à 10 h30. (communauté Sainte-Agathe)

BAPTISÉS DANS L'EAU ET DANS L'ESPRIT (communauté Sainte-Agathe)

Florance, fille de Yan Boivin et de Marie-Christine Raymond

Ludovic, fils de Jonathan Thifault et de Sophie Blanchette

DE LA COMMUNAUTÉ À LA PAROISSE

ACTIVITÉ PASTORALE

Exposition du Très Saint Sacrement, vendredi 6 février de 15 h 00 à 16 h 30 (communauté Sainte-Agathe)

COMMUNAUTÉ SAINTE-AGATHE

Aujourd'hui, quête spéciale du mois.

À compter du 18 janvier l'église sera fermée le dimanche après-midi et ce jusqu'à Pâques.


Réunion de liturgie, samedi le 7 février à 10 h 00 au presbytère.


Samedi 14 février à 16h30 messe spéciale pour les enfants.

PURIFICATION DE LA VIERGE MARIE

Lundi 2 février c'est la fête de la Présentation du Seigneur, autrefois appelée la fête de la « Chandeleur », fête de la lumière. A cette occasion, aujourd'hui, samedi le 31 janvier à la messe de 16 h 30 et dimanche le 1^{er} février, il y aura vente et bénédiction des cierges au début de la messe.

MERCI POUR VOS OFFRANDES DE DIMANCHE DERNIER

	Offrandes	Prions	Lampions	Dîmes	Pauvres
<i>Notre-Dame-de-Fatima</i>	248,10	21,20	35,00	270,00	
<i>Sainte-Agathe</i>	1158,64	45,72	178,77	375,00	5,00
<i>Saint-Agricole</i>	94,05	3,60			
<i>Saint-Jean-Baptiste</i>	276,65	12,82	6,75		Vestiaires 999,24
<i>Sainte-Lucie</i>	129,55	22,30	56,05	30,00	
<i>Sainte-Maria-Goretti</i>	95,15		65,00		

	Lampe du sanctuaire	Lampe du souvenir ou lampe mariale
<i>Notre-Dame-de-Fatima</i>	Succ Thérèse Bourdon	Cécile et Bernard
<i>Sainte-Agathe</i>	Henriette Piché	Bruno Tremblay
<i>Saint-Agricole</i>	Un paroissien	
<i>Saint-Jean-Baptiste</i>	Un paroissien	
<i>Sainte-Lucie</i>	Lise et Jacques	
<i>Sainte-Maria-Goretti</i>	Un paroissien	

BOUTIQUE DU CLOCHER (VAL-DAVID)

« La boutique du clocher » sera ouverte, samedi le 7 février.

BAZAR SAINTE-LUCIE

Le Bazar de Sainte-Lucie sera ouvert samedi le 7 février de 9 h 30 à 15 h. Venez équiper la famille pour les sports d'hiver : ensemble de neige, ski alpin, ski de fond, bottines et patins à prix très modique.

Le Bazar est situé au sous-sol de l'Hôtel de Ville. Pour informations 819 326-4992

SOIRÉE CANADIENNE

Veuillez prendre note qu'il y aura **une soirée canadienne, samedi, le 28 février 2009, à 19h30**, à la **salle communautaire de Val-David, (église)**, située au 2490, rue de l'Église à Val-David.

Cette soirée est organisée au profit de la **Communauté Saint-Jean-Baptiste de Val-David** en collaboration avec l'**Association québécoise des Loisirs Folkloriques**.

Vous pouvez vous procurer des billets **au secrétariat de la paroisse, au coût de 15\$ par personne**.

Achetez votre billet le plus tôt possible car les **places sont limitées**. Pour information 819 322-2305

COMPTOIR ALIMENTAIRE (Val-David)

Le comptoir alimentaire est ouvert tous les jeudis de 10 h à 11 h, à partir du 9 janvier 2009.

S e m a i n e d u 1 ^{er} f é v r i e r 2 0 0 9				
Lundi 2 février	Présentation du Seigneur au temple			
Sainte-Agathe	10 h 30	Réjean Brunet (ann) Gertrude Landry Pigeon (ann)	Cécile, Johanne, Sylvie Diane	
Mardi 3 février	férie			
Sainte-Agathe	10 h 30	Germain St-Louis (ann) M. et Mme Albert Legault (ann)	son épouse et ses enfants leur fils Armand	
Val-David	16 h 00	M. et Mme Alfred Sarrazin	Andrée et Fernand Dufresne	
Mercredi 4 février	férie			
Fatima	10 h 30	M. Mme Gaston Tourangeau Marcel Raymond	M. et Mme François Legault son épouse	
Vendredi 6 février	St-Paul Miki et ses compagnons			
Sainte-Agathe	10 h 30	Marcel et Guy St-Pierre (ann) M. et Mme Jean Legault et Réal (ann)	la famille Fernande	
Val-David	16 h 00	M. et Mme Léonidas Dufresne A l'intention des paroissiens	Andrée et Fernand Dufresne un paroissien	
Samedi 7 février	férie			
Sainte-Agathe	16 h 30	René Lortie (ann) Adélarde Ménard (ann) Denise Deslauriers Legault (ann)	son épouse et ses enfants son épouse son époux	
Dimanche 8 février	5^{ème} dimanche du temps ordinaire			
Sainte-Agathe	11 h 00	Wilfrid et Monique Gaudreau (ann) Hervé Larocque (ann) Albert et Marcel Desjardins (ann)	la famille Francine et Michel la famille	
Fatima	9 h 30	Action de Grâces Marguerite et Jean Bazinet	Roger et Claudette Normand Bazinet	
Val-David	9 h 30	Yvette Laporte Parents défunts	Julien Laverdure Famille Léon Guindon	
Lantier	9 h 30	Nos défunts Flora Nolet	Collecte au cimetière M. Leclerc	
Sainte-Lucie	11 h 00	Valerian Ponton Paré Bertrand St-Arnaud	Lucie Ponton Rollande Robillard Chaput	
Saint-Agricole	11 h 00	Louis Gagnon	Quête aux funérailles	